

Droit d'option des binationaux

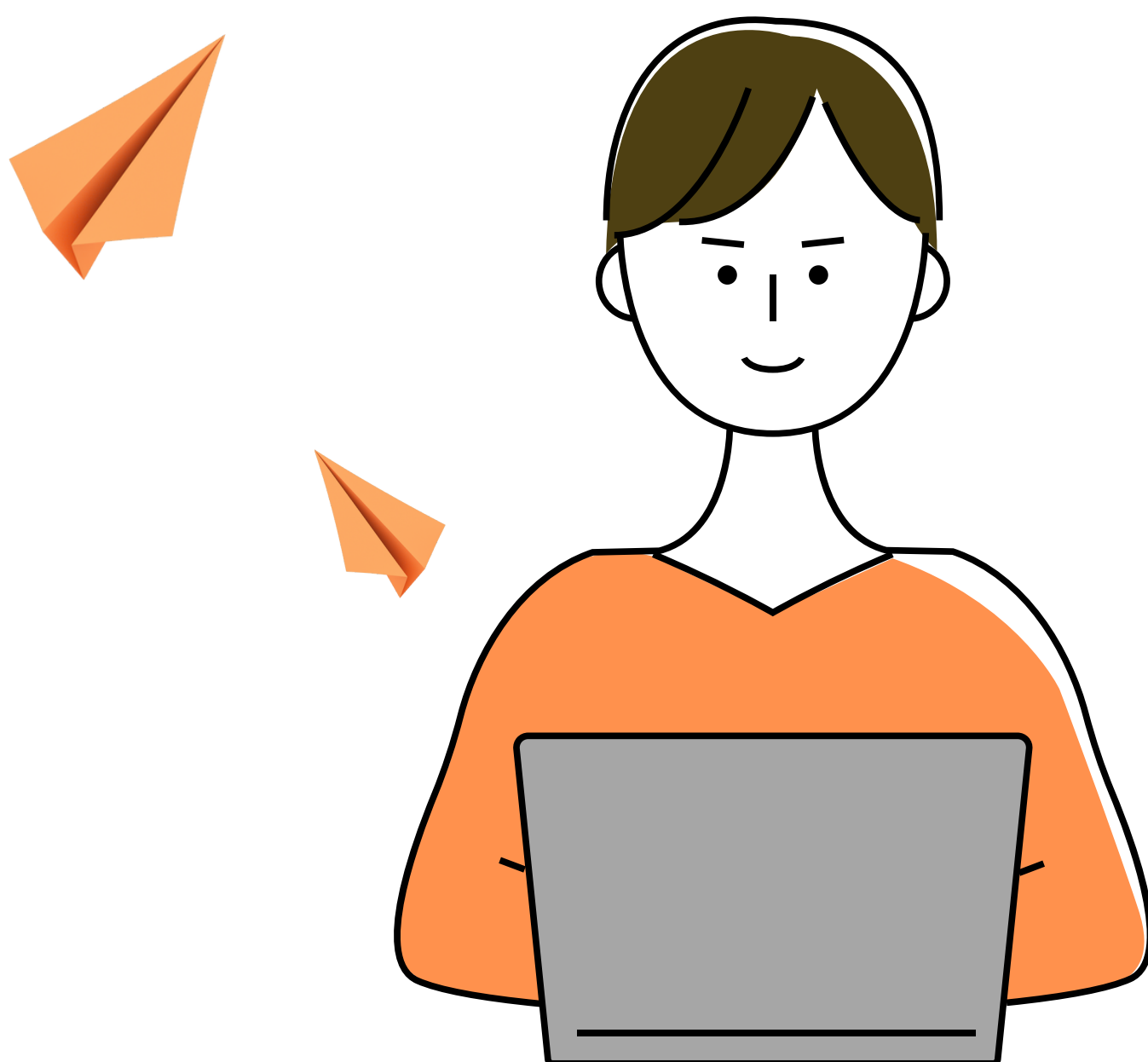
FRANCO-ALGÉRIEN OU FRANCO-SUISSE

Documents à fournir à votre rendez-vous :

- Votre pièce d'identité française
- Une pièces d'identité prouvant votre bi-nationalité
- Le livret de famille **ou** l'extrait d'acte de naissance
- L'original de l'attestation de recensement
- Un justificatif de domicile

Rendez-vous à prendre par mail :

 pref-droits-option@vaucluse.gouv.fr 



La personne recensée doit-être présente au rendez-vous !